

Famille : CLUSIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Moronobea coccinea*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : Aussi appelé MANNIBALLI. Ne pas confondre le MANIL MONTAGNE avec le MANIL ou MANIL MARECAGE (*Symphonia globulifera*).

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun jaune

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Brun jaune clair légèrement veiné. Fil parfois ondulé en périphérie des grumes.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 80 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 5 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,90	0,05
Dureté monnin* :	10,3	2,8
Coeff. de retrait volumique :	0,68 %	0,04 %
Retrait tangentiel total (RT) :	9,5 %	1,2 %
Retrait radial total (RR) :	4,6 %	0,9 %
Ratio RT/RR :	2,1	
Pt de saturation des fibres :	25 %	
Stabilité en service :	moyennement stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	68 MPa	9 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	143 MPa	15 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	26540 MPa	2720 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe M - moyennement durable

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Le séchage demande du soin (séchage à l'air sous abri et produit anti-fentes). Défauts de séchage principalement sur dosse.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : aucune information disponible
 Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Charpente lourde
 Menuiserie extérieure
 Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)
 Traverses
 Placage tranché

Parquet (lourd ou industriel)
 Revêtement extérieur
 Meuble courant ou éléments
 Ponts (en contact avec le sol ou l'eau)

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	ANANI DA TERRA FIRME	Brésil	BACURI DE ANTA
Guyana	CORONOBO	Guyana	MOROMBO-RAI
Guyana	MORONOBO	Guyane française	MANIL MONTAGNE
Guyane française	MANIL PEOU	Guyane française	PARCOURI-MANIL
Suriname	MANNIBALLI	Suriname	MATAKKIE

